

Comité de pilotage du bassin d'alimentation du captage des sources de Seneuil

Compte-rendu de réunion

Le 27 avril 2017 au SEVT à Thouars

Présents :

Nom/prénom	Organisme et fonction
Cédric AIRAUDO	Directeur du SEVT
Florence BARRE	Agence de l'eau Loire-Bretagne
Séverine DORIZON	Cellule Re-Sources
Frédéric LAREUZE	SAFER
Michel RICHARD	Fédération pêche 79
Aurélien BRUNET	Terrena Poitou
Hélène ETIENNE	DREAL Nouvelle Aquitaine
Cyril GRIMAN	Animateur au SEVT
Jeanne BARIGAULT	Seconde vice présidente SEVT et Maire de Le Chillou
Justine VIDAL	Conservatoire Régional des Espaces Naturels (CREN)
Angéla GUERIN	Chambre d'Agriculture 79
Arnaud CHABAUTY	Fédération de chasse 79
Jean PILLOT	EARL La Roche
François CHAUVEAU	Elu Chambre d'Agriculture 79

Excusés :

Nom/prénom	Organisme et fonction
Bernard GAUFFRETEAU	Président du SEVT
Guillaume CLEMENT	Centre Ouest Céréales
Anne PORCHET	CAVEB
Violaine LEYCURAS	CRA Nouvelle-Aquitaine
Soizic PAUTRET	Conseil Départemental 79
Gilbert FAVREAU	Conseil Départemental 79
Nicolas CORNUAULT	DDT79
Renaud POUGET	ARS
David TESSIER	Communauté de Communes de Parthenay-Gâtine
M. DIEUMEGARD	Communauté de Communes de Parthenay-Gâtine
Fabien JEUDI	GAEC DU BOIS DU GUY
Loïc PILLOT	EARL La Roche
Guillaume CHARRUAUD	SMVT
Pierre PEAULT	SAGE Thouet
Christophe LARTIGAULT	GODS

Animatrice : Chloé FISCHER, animatrice du programme Re-Sources du bassin des sources de Seneuil (SEVT)

Ordre du jour :

- Suivi de la qualité de l'eau
 - Actions agricoles : bilan 2016 et perspectives 2017
 - Gestion foncière sur le bassin
 - Actions non-agricoles : bilan 2016 et perspectives 2017
 - Etude de faisabilité pour l'aménagement des gouffres répertoriés sensibles vis-à-vis des risques de dégradation de la qualité de l'eau
 - Bilan financier 2016 et budget prévisionnel 2017
-

Cédric AIRAUDO, directeur du SEVT, ouvre la réunion. Il accueille les participants et rappelle l'ordre du jour. Chacun se présente au cours d'un tour de table. La parole est ensuite laissée à Chloé FISCHER, animatrice du programme Re-Sources sur le bassin des sources de Seneuil, qui présente le territoire sur lequel est conduit le programme avant d'exposer les différents points qui seront développés au cours de la réunion. Le diaporama de la présentation est joint à ce compte-rendu.

Le suivi de la qualité de l'eau

- Les nitrates

L'évolution de la teneur en nitrates dans les eaux captées aux sources de Seneuil depuis 2006 est présentée, en relation avec la pluviométrie cumulée annuelle. La concentration moyenne en nitrates oscille autour de 50 mg/L et les pics de nitrates atteignent jusqu'à 65 mg/L (au dessus du seuil de potabilité qui est fixé à 50 mg/L). La teneur moyenne en nitrates pour 2016 était en dessous de la norme de potabilité et en baisse par rapport aux années précédentes (49 mg/L). Cependant, depuis le début d'année 2017 (janvier à mars), les résultats sont moins bons qu'en 2016 à la même période. Sur 12 prélèvements, 5 dépassements de la norme de potabilité ont été enregistrés. Ces plus fortes concentrations pourraient être dues aux forts reliquats azotés après les récoltes 2016.

- Les produits phytosanitaires

L'historique des molécules phytosanitaires retrouvées aux sources depuis 2007 est affiché (voir présentation). Malgré l'interdiction d'utilisation de l'atrazine depuis 2003, ses métabolites (2-hydroxy atrazine et déséthylatrazine) sont régulièrement détectés dans les eaux brutes. En 2016, la principale problématique a été la présence de Bentazone retrouvée à forte dose en janvier (0.27 µg/L), au-delà de la norme de potabilité qui est de 0.1 µg/L par molécule. Cette forte teneur en Bentazone est étonnante au vu des faibles quantités utilisées sur le territoire. Séverine DORIZON dit que, comme pour les BAC du Thouarsais, une enquête pourrait être menée auprès des agriculteurs du bassin pour déterminer avec précision les modalités et les quantités d'utilisation de ce produit.

Aurélien BRUNET ajoute que le spectre de cet herbicide est assez large et qu'il serait intéressant de se pencher plus en détail sur la saisonnalité de la détection de cette molécule dans les eaux du captage. Il mentionne également l'intérêt de faire des recherches concernant le mode de dégradation de la Bentazone.

Une note avait été produite avec BASF afin de rappeler les consignes d'utilisation de ce produit. Aurélien BRUNET intervient à nouveau pour rappeler que d'autres produits que ceux commercialisés par BASF sont susceptibles de contenir la molécule et que la dégradabilité des molécules

phytosanitaires dépend de la composition du produit commercial. Il serait intéressant de connaître les noms génériques de tous les produits utilisés sur le bassin contenant de la Bentazone.

L'animatrice informe les participants que la première analyse de l'année 2017 a été réalisée fin mars et n'a révélé aucune molécule phytosanitaire.

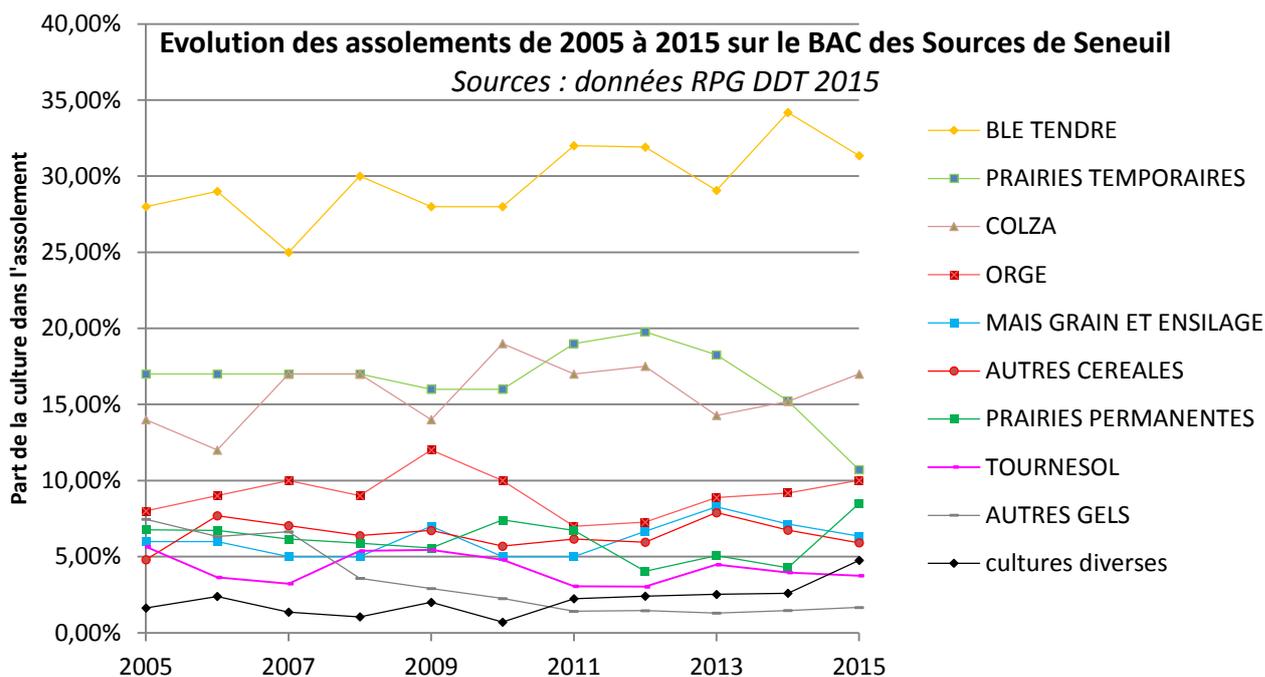
- **La turbidité**

La turbidité a été importante en 2016, surtout en hiver et au début du printemps. Les pics maximaux enregistrés atteignent des valeurs proches de 50 NTU. Le pompage au captage devant être interrompu dès que la turbidité excède 2 NTU, l'alimentation en eau potable a donc été principalement assurée par le Cébron durant plusieurs semaines en 2016.

Actions agricoles 2016

L'animatrice rappelle le contexte agricole du territoire et présente notamment l'assolement du bassin pour la campagne 2014-2015 (dernières données disponibles). Les assolements sont dominés par le blé tendre d'hiver (31% de la SAU du bassin). Les prairies permanentes et temporaires représentent un peu moins de 20 % de la SAU du bassin des sources de Seneuil. Les activités d'élevage étant en déclin, il existe un recul des prairies et du maillage bocager pourtant très important pour la préservation de la qualité de l'eau.

Séverine DORIZON demande comment peut être qualifiée l'intensité de cette diminution de la sole en prairies et suggère qu'un graphique montrant l'évolution des surfaces en prairies soit intégré à la présentation pour en rendre compte. La figure ci-dessous montre l'évolution de l'assolement sur le bassin depuis 2005. A noter que la surface de SAU prise en compte a évolué entre les périodes 2005-2010 et 2011-2015 en raison de la révision du périmètre d'alimentation du captage en 2014, ce qui explique une augmentation de la part de la surface en prairies entre 2010 et 2011. Depuis 2012, la part de la SAU en prairies temporaires diminue constamment : elle est passée de 20 % à 10 % de la SAU du bassin sur cette période. Cette baisse n'est compensée qu'en partie par une hausse des surfaces en prairies permanentes (certaines prairies temporaires de plus de 5 ans sont en fait passées dans cette catégorie).



- **Journées techniques collectives**

Les journées techniques sont détaillées sur le document de présentation et les comptes-rendus sont disponibles sur le site internet du SEVT.

- **Grandes cultures en Agriculture Biologique (février et juin 2016, Availles-Thouarsais)**

- **Diagnostic de la fertilité des sols (Mars 2016)**

La mobilisation est faible lors des journées collectives. Malgré des invitations envoyées par courrier et email, seulement 10 % des agriculteurs sont généralement présents, en fonction de la date et du thème proposé. La mutualisation de ces actions entre bassins permet d'attirer plus d'agriculteurs et dynamise les échanges. En 2017, des journées techniques sur la production de méteils visant à une meilleure autonomie fourragère dans les élevages sont organisées avec d'autres bassins Re-Sources, ce qui permet de diversifier les thématiques abordées sur cette culture et sa valorisation mais aussi de donner plus de choix de dates aux agriculteurs.

- **Suivi de parcelles et d'itinéraires techniques**

Les mesures de reliquats azotés (entrée et sortie hiver) ainsi que les analyses d'effluents organiques seront pérennisées en 2017. Les résultats sont mutualisés avec les autres bassins Re-Sources. Concernant les pesées de colza et couverts, il n'y a eu que très peu de participants.

En 2017, un essai de pilotage de la fertilisation azotée sur blé est mené par TERRENA sur le bassin des sources de Seneuil. La réunion de restitution aux agriculteurs du bassin (ainsi que des adhérents de la coopérative et des agriculteurs des bassins voisins) et aux techniciens de TERRENA a eu lieu en avril dernier.

- **Accompagnement individuel par les OPA**

Seulement deux diagnostics d'exploitation ont été réalisés en 2016. Il y a très peu de demandes de la part des agriculteurs du bassin pour cette action. La plaquette de communication a été finalisée et est diffusée sur le bassin, auprès des agriculteurs et des OPA du territoire.

Séverine DORIZON dit qu'il est dommage qu'il n'y ait pas plus de diagnostics engagés sur le bassin des sources de Seneuil. Aurélien BRUNET indique qu'un diagnostic va être réalisé par TERRENA sur le Thouarsais pour une demande d'aide à l'investissement dans le cadre du PVE. Il ajoute que cette action n'est pas facilement applicable dans l'organisation actuelle de sa coopérative.

Angela GUERIN dit que cette action n'est pas vraiment adaptée au territoire en ce qui concerne le Thouarsais. En effet, le plus important est que la réglementation doit déjà être appliquée.

François CHAUVEAU donne l'exemple des couverts végétaux. Il dit que l'an dernier ils ont été difficiles à réaliser. De plus, le coût d'implantation est élevé, ce qui n'a pas facilité les choses notamment avec la campagne catastrophique que les agriculteurs ont vécu en 2016. Les couverts spontanés auraient leur place. La solution pour permettre l'application générale de la réglementation serait d'aller vers des couverts moins chers. Il faut communiquer sur ces leviers également dans le cadre du programme Re-Sources.

- **Communication agricole**

La communication est importante pour la dynamique du programme sur le territoire. Les échanges entre monde agricole et grand public sont notamment très importants pour une prise de conscience générale des enjeux liés à la préservation de la qualité de l'eau. Une opération « fermes ouvertes » a été organisée fin 2016 en partenariat avec la SPL-Cébron et le CPIE de Gâtine. En 2017, deux principales actions sont prévues dans ce cadre :

- Communication vers les éleveurs du territoire : soirée-débat sur les intérêts économiques des systèmes herbagers
- Communication vers le grand public concernant les pratiques agricoles préservant la qualité de l'eau : valorisation des actions des agriculteurs permettant le maintien des haies (panneaux devant des haies le long des GR)

- **MAEC et PCAE**

Aucune MAEC n'a été contractualisée en 2016 sur le bassin des sources de Seneuil. En 2017, seules 3 mesures sont proposées (dont une pour l'enjeu eau qualité). Sur le territoire, le PCAE sera animé tout au long de l'année 2017.

La gestion foncière

La veille foncière à l'aide du logiciel Vigifoncier a été effectuée en 2016 et continue pour l'année 2017. Le but est d'acquérir du foncier dans les PPR pour protéger les zones les plus sensibles par des baux environnementaux garantissant le maintien en prairies et de très faibles pressions de pollution sur ces espaces. La veille foncière est étendue à l'extérieur du BAC, ce qui permet d'acquérir du foncier à l'extérieur des périmètres de protection et ainsi de procéder à des échanges avec des agriculteurs situés dans les PPR. L'animatrice rappelle que plusieurs agriculteurs possédant des parcelles au sein des PPR sont enclins à les échanger si le SEVT propose des parcelles agronomiquement équivalentes.

Frédéric LAREUZE dit que le critère « agronomiquement équivalent » n'est pas facile à trouver, mais qu'il faut plutôt parler de terres qui conviennent aux besoins de l'exploitation agricole.

Justine VIDAL informe qu'une partie du périmètre d'intervention du Conservatoire Régional d'Espaces Naturels du site de la vallée du Gâteau est située sur le BAC des sources de Seneuil, notamment au niveau du cirque de Seneuil et des vallées sèches. Le CREN mène des actions pour limiter l'embroussaillage et le boisement et protéger les pelouses sèches. A ce titre, il serait intéressant d'établir un partenariat avec le SEVT pour la gestion des parcelles en prairies. L'animatrice répond que certaines parcelles du SEVT sont en friches (en particulier les coteaux) et qu'un rapprochement entre le SEVT et le CREN permettrait de voir comment valoriser ces espaces. Justine VIDAL ajoute que la valorisation et l'entretien des prairies peut être réalisée par l'intermédiaire d'un éleveur de la zone. Elle précise également que le CREN gère depuis 2017 l'ancienne carrière « le Fouilloux » située sur le bassin.

Les actions non-agricoles

- **Accompagnement des communes du bassin vers le zéro pesticide**

Emeline GUILBOT, animatrice du bassin des sources de Seneuil en 2016, a réalisé les plans d'entretien des communes du BAC qui le souhaitent, afin d'anticiper au mieux la nouvelle réglementation interdisant l'utilisation de produits phytosanitaires (application en janvier 2017). 4 communes se sont montrées intéressées : Thénézay, Oroux, Aubigny et Pressigny. De plus, des ateliers techniques ont été organisés pour accompagner les communes dans leurs démarches et répondre à leurs problématiques d'entretien des espaces communaux sans pesticides :

- Atelier technique sur l'entretien des haies bocagères à destination des élus et employés communaux (partenariat avec Prom'haies)
- Démonstration de matériel de désherbage
- Visite et échanges sur l'entretien des cimetières

- **Sensibilisation de la population aux enjeux liés à la qualité de l'eau**

Tous les ans, le SEVT organise, en partenariat avec la SPL-Cébron, un évènement de communication destiné au grand public dans le cadre de la semaine pour les alternatives aux pesticides :

- 2016 : soirée-débat sur les perturbateurs endocriniens en présence de deux enseignantes-chercheuses de l'université de médecine et pharmacie de Poitiers
- 2017 : Spectacle participatif (Belles de Bitume) sur la flore spontanée dans les espaces communaux à Saint Loup Sur Thouet.

L'étude de faisabilité pour l'aménagement des gouffres

En 2017, une étude de faisabilité pour l'aménagement des gouffres répertoriés comme sensibles vis-à-vis des pollutions va être conduite.

Un suivi des molécules phytosanitaires dans 4 gouffres est en cours depuis 2008. Certaines ont été retrouvées dans les gouffres à très haute concentration et ce sont les mêmes molécules que celles détectées à la source (Bentazone en janvier 2016 dans le gouffre du bois de l'Allier et le trou de la Gigorgne à respectivement 8 µg/L et 5,4 µg/L). Du 2-hydroxyatrazine est également retrouvé régulièrement dans l'ensemble des gouffres alors que l'usage de l'atrazine est interdit depuis 2003.

L'arrêté préfectoral pris le 31 juillet 2014 stipule qu'une étude doit être menée afin d'aménager les périmètres de protection rapprochée en vue de limiter les transferts de pollution des gouffres vers les sources de Seneuil. L'étude sera conduite en deux phases : une phase d'études bibliographiques et de terrain avec la conception de scénarios d'aménagement et des études d'impacts, suivie d'une phase de concertation avec les acteurs du bassin pour retenir les scénarios les plus adaptés au contexte du territoire.

Michel RICHARD pose la question sur le devenir des eaux de ruissellement si elles sont déviées des gouffres.

Jean PILLOT déclare que le problème risque d'être déplacé et que les eaux déviées pourraient entraîner la formation de nouveaux gouffres.

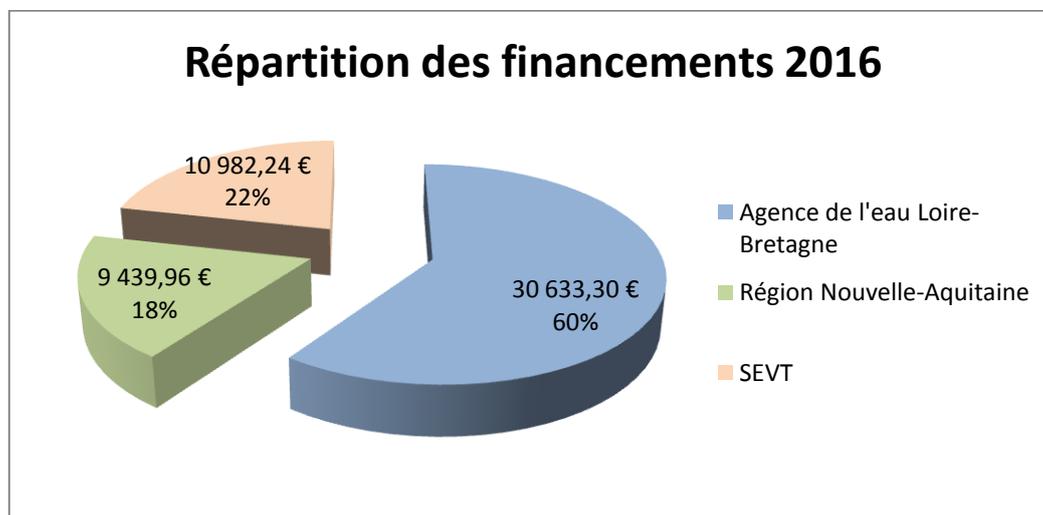
L'animatrice précise que l'étude vise justement à trouver la meilleure solution pour éviter de déplacer le problème.

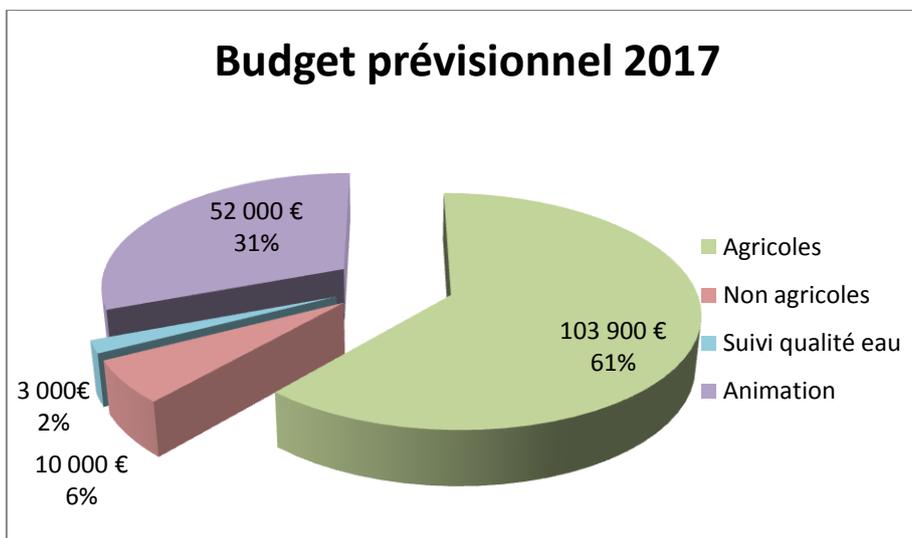
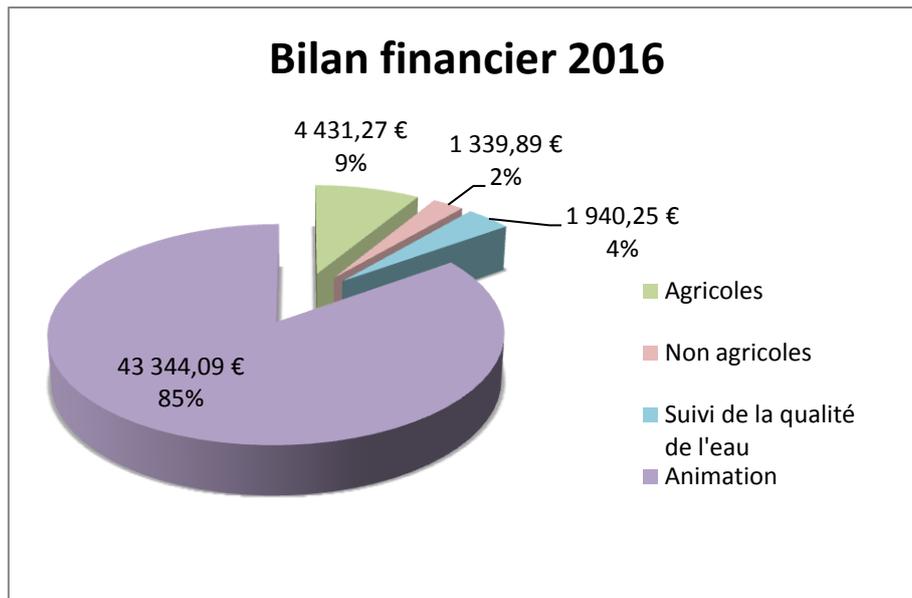
NB :

- L'étude a été budgétisée pour un montant de 50 000 euros HT
- La phase 1 de l'étude débutera au mois de juin 2017

Le bilan financier 2016 et le budget prévisionnel 2017

Les tableaux et graphiques relatifs au budget et financements du programme pour 2016 et 2017 sont disponibles dans la présentation. Le bilan financier 2016, la répartition des financements 2016 et le budget prévisionnel 2017 sont résumés sur les graphiques ci-dessous :





Questions diverses

Angela GUERIN demande quelles sont les actions prévues pour préserver l'élevage sur le bassin. L'animatrice répond qu'une journée collective a déjà eu lieu le 20 avril concernant la culture de méteil pour une meilleure autonomie fourragère et protéique des élevages, avec pour objectif de diminuer les coûts liés à l'alimentation des animaux et donc une meilleure marge pour les éleveurs. La participation à cette action a été très faible mais le fait de mutualiser la communication avec d'autres bassins permet d'augmenter la participation. En effet, certains agriculteurs du BAC prévoient d'assister à des journées techniques méteils prévues sur d'autres bassins (Cébron et Touche Poupard). Une soirée-débat sur le thème de la valorisation de l'herbe en élevage bovin allaitant va être organisée courant 2017. L'objectif est de mettre en avant les réductions des coûts permises par les systèmes herbagers par rapport aux systèmes conventionnels. Les éleveurs du territoire ont également possibilité de faire réaliser auprès de leur OPA un diagnostic d'autonomie fourragère.